

Le groupe Ammann a agi correctement et en toute légalité

Berne, le 5 février 2014

Communiqué

Le groupe Ammann a agi correctement et en toute légalité

La place économique suisse doit être rendue plus compétitive grâce à des réformes

Si l'on en croit les médias, le groupe Ammann aurait durant la dernière décennie investi dans des sociétés propres du groupe, établies au Luxembourg et sur l'île de Jersey. Ces fonds ont été rapatriés en Suisse entre 2007 et 2009. Selon le groupe Ammann, l'administration fiscale était informée et un avis contraignant avait été pris (un accord préalable entre le contribuable et l'administration fiscale). Il n'y a aucune raison de mettre en doute le sérieux des autorités fiscales bernoises. Le groupe Ammann et son président d'alors, Johann Schneider-Ammann, se sont comportés en tout temps de manière correcte et légale.

Les lois fiscales prévoient depuis des années des instruments, tant sur le plan national qu'international, qui permettent la création de réserves dans des sociétés financières. L'utilisation de telles sociétés financières au sein de son groupe est courante pour les entreprises internationales. S'il existe une rude concurrence entre les places économiques, la Suisse s'est bien positionnée jusqu'à maintenant. Ainsi, des entreprises internationales ont pu y installer leurs départements de production, de recherche et de services centraux, voir même se développer.

Lorsque des économies fiscales sont réalisées, comme dans la situation du groupe Ammann, elles sont réinvesties dans l'entreprise afin de garantir sa longévité et les emplois, tout cela en Suisse (environ 1300 collaborateurs, dont 124 apprentis). La concurrence fiscale internationale toujours plus intense fait ressortir la nécessité de renforcer la place économique Suisse afin d'assurer les emplois dans notre pays.

Le PLR condamne l'exploitation politique de cette affaire alors qu'il s'agissait d'un entrepreneur ayant agi correctement et conformément à la loi. Cette conformité s'applique à tous les éléments, y compris la société financière au Luxembourg, qui est mentionnée sur le site Internet de la Rundschau déjà depuis une semaine.

Contacts:

• Philipp Müller, président du PLR.Les Libéraux-Radicaux, 079 330 20 79

• Isabelle Moret, vice-présidente du PLR.Les Libéraux-Radicaux, 079 332 08 23

• Christian Lüscher, vice-président du PLR.Les Libéraux-Radicaux, 079 355 37 52

• Stefan Brupbacher, secrétaire général, 079 789 13 81

• Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10

• Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48